

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE LA VILLE DE THÔNES**

**SÉANCE DU 3 JUIN 2024**

L'an deux mil vingt-trois, le trois du mois de juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué en Séance Officielle à dix-sept heures, s'est réuni en lieu ordinaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice-Présidente.

**Étaient présents** : M. Michel BIBOLLET, Mmes Michèle DUCROT, Nelly MIQUET-SAGE, Madeleine PALACIOS, Muriel PERILLAT dit LEGROS, M. Frédéric VAILLANT, Mme Brigitte VULLIET, Administrateurs.

**Étaient absents** : M. Pierre BIBOLLET, Président,  
M. Jean-Marc GROFF, Mme Joëlle TIBURZIO, Administrateurs.

Date de convocation : 27 mai 2024  
Administrateurs en exercice : 11  
Présents et représenté : 8

Mme Brigitte VULLIET, Administratrice, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

**N° 2024/009 - MULTI ACCUEIL – RÈGLEMENT INTÉRIEUR – MODIFICATION**

Mme Michèle FAVRE D'ANNE informe les membres du Conseil d'administration qu'il convient de modifier le règlement intérieur du multi accueil suite au contrôle de la Caisse d'Allocation familiale du 16 janvier 2024 et qui demande de préciser certaines informations (l'éco labélisation de la structure depuis novembre 2023, les coordonnées de la PMI, le financement des établissements et les subventions, ...) dans le règlement intérieur.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré,  
**Par vote à main levée, à l'unanimité,**

- **MODIFIE** le règlement intérieur tel que proposé en annexe.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 11 juin 2024

Le Maire-Président,

Pierre BIBOLLET

POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Brigitte VULLIET

Envoyé en préfecture le 20/06/2024

Reçu en préfecture le 20/06/2024

Publié le 21/06/2024

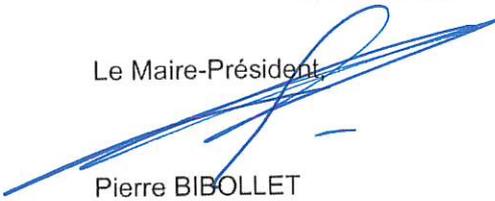
ID : 074-267410249-20240603-CCAS24009-DE

S<sup>2</sup>LOW

LE MAIRE-PRÉSIDENT CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE  
DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE  
**20 JUIN 2024** ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **21 JUIN 2024**

THÔNES, le **21 JUIN 2024**

Le Maire-Président

  
Pierre BIBOLLET